

LA GAZETTE de FAUCON

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que ce mandat se termine, il est temps de dresser le bilan de ces cinq années d'action municipale. Avec mon équipe, nous avons œuvré avec engagement pour faire avancer notre commune, dans un esprit de proximité et d'écoute.

Ce bulletin est l'occasion de vous présenter l'ensemble des réalisations, qu'il s'agisse de voirie, de patrimoine, de logement, d'aménagement ou de vie associative. Vous y retrouverez aussi les perspectives pour les années à venir, car nous avons encore de nombreuses idées et de beaux projets à faire naître.

Nous avons concrétisé de nombreux projets : numérotation complète du village, voirie rénovée, sécurisation de plusieurs zones sensibles, travaux patrimoniaux (chapelle de Bouzoulières, église de Saint-Flavy, etc.), amélioration des logements communaux et création d'un logement supplémentaire... Tout cela dans un équilibre financier raisonné.

Parmi les réalisations majeures : la rénovation de la Maison Rose, la reconstruction du pont de Faucon ou encore le remplacement de réseaux de canalisations. Nous avons réalisé des petits travaux dans l'église, restauré la charrette, créé une nouvelle aire de pique-nique, repeint la Marianne en salle du conseil et remplacé les bouches VMC des appartements communaux.

Réaliser tous ces projets n'aurait pas été possible sans un travail de fond, souvent discret mais essentiel: celui de rechercher activement les subventions.

Tout au long de ce mandat, nous avons dû frapper aux portes de la Région, du Département, de l'État et parfois même au-delà, pour défendre nos dossiers, monter des demandes solides et justifier chaque euro investi.

C'est un travail long, exigeant, mais indispensable pour un village comme le nôtre.

Sans ces aides, nombre de chantiers n'auraient jamais pu voir le jour. Cette quête de financement a été menée avec rigueur, persévérance, sens des priorités. Car chaque projet subventionné, c'est une charge allégée pour les finances communales et une avancée concrète pour la collectivité.

Mais au-delà des chantiers, petits ou grands, notre village s'est illustré par la richesse de sa vie associative et culturelle, grâce à l'engagement des bénévoles et au dynamisme local. Nous avons pu vivre de nombreux événements. Autant d'occasions de nous retrouver et de consolider le lien social.

Ce mandat s'achève, mais la volonté de faire avancer notre village demeure. Ensemble, continuons à construire un avenir à la hauteur de notre histoire, fidèles à nos valeurs et tournés vers le bien commun.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ces réussites : les élus, les agents municipaux, les associations partenaires et bien sûr, vous, habitantes et habitants.

Avec toute ma reconnaissance et mon attachement.

Hélène Garcier Richaud

ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DU VILLAGE

Parmi les nombreuses réalisations du mandat, la Maison Rose occupe une place centrale.

Ce bâtiment emblématique de la commune, situé au cœur du village, est à la fois symbole de notre identité et outil du service public.

Elle a fait l'objet d'une rénovation complète et ambitieuse :

- Réfection totale de la toiture,
- Isolation thermique extérieure,
- Rénovation des façades,
- Rénovation intérieure importante, tant dans les parties communes que dans les logements.

Les parties communes ont été remises en état : le hall d'accueil de la mairie a été entièrement refait, trois salles de bain dans les logements communaux ont été rénovées et un logement supplémentaire a été créé, apportant ainsi un revenu nouveau à la commune. Le changement des radiateurs est en cours dans les appartements communaux qui le nécessitent. Le soubassement de la salle des fêtes a également été repeint.

Les travaux se poursuivent : la salle du conseil municipal sera prochainement rénovée, avec la pose d'un nouveau sol et une réhabilitation complète, pour continuer à faire de la Maison Rose un espace fonctionnel, chaleureux et à la hauteur de sa mission.



De nombreux massifs floraux et jardinières ont été installés cette année dans tout le village. Grâce à la mutualisation des achats avec Uvernet, Les Thuiles, Saint-Pons et à l'utilisation de la serre d'Uvernet pour nos plantations, nous avons pu embellir notre cadre de vie, tout en maîtrisant le budget.

Des ralentisseurs ont été installés sur les axes les plus circulés, un stop a été mis en place sur la place de la mairie pour renforcer

la sécurité routière. Plusieurs panneaux de signalisation ont été remplacés, des miroirs ont été posés pour améliorer la visibilité à des carrefours sensibles.

Des travaux de voirie sur la route du Bourget, dans le lotissement de Revenande. Des luminaires ont été changé dans le lotissement du Bérard et remplacé par des leds, dans un souci d'économie d'énergie.

Mais surtout, nous avons mené à bien la reconstruction du pont reliant le village aux hameaux du Bérard et du Bourget, un lien vital pour notre territoire. Cette structure a été reconstruite en bois de mélèze local, par un artisan de la vallée, dans une logique de durabilité, de savoir-faire local et de valorisation de nos ressources naturelles

Des efforts importants ont été portés sur les réseaux et l'entretien des infrastructures durant ce mandat.

Nous avons procédé au remplacement de plusieurs canalisations d'eau potable, modernisant ainsi notre réseau pour une meilleure performance et une distribution améliorée au bénéfice de tous les usagers. Ces interventions ont été accompagnées par une sectorisation du réseau, permettant une détection plus rapide des fuites et une meilleure gestion des ressources.

Dans le même esprit, des lignes électriques et téléphoniques ont été enfouies dans les secteurs de La Grangeasse et sous la mairie, participant à l'amélioration du paysage urbain tout en protégeant les installations.

Côté sécurité incendie, une borne a été installée à Saint-Flavy et une citerne a été mise en place pour protéger le quartier de Villevieille.

Nous avons aussi engagé la restauration de deux chapelles, Saint Flavy et Bouzoulières, témoins précieux de notre histoire locale et de notre identité patrimoniale, contribuant ainsi à la transmission de notre mémoire commune et à la valorisation du village.

La cabane pastorale du Parpaillon entame une rénovation complète, afin d'être aux normes et pouvoir accueillir les bergers dans de bonnes conditions.

Une coupe de bois dans la forêt communale est prévue, car nous avons le devoir d'entretenir nos forêts, les travaux devraient débuter à l'automne.



Toujours dans un souci d'entretien, 12 hectares ont été broyés en 2023 pour ouvrir les terres au pastoralisme.

VIE ASSOCIATIVE ET ÉVÉNEMENTS

Durant ces cinq années, la vie associative et culturelle a animé notre village avec une belle intensité.

Cette année la fête de Saint-Jean-de-Matha a été prise en charge par le couvent à l'occasion du 350^e anniversaire de sa fondation. Une très belle messe a été célébrée avec la participation de l'Escola de la Vallée, suivie d'un repas convivial réunissant de nombreux habitants heureux d'échanger et de partager ce moment.

Les événements réguliers comme le carnaval, la fête du printemps, les lotos, les vide greniers, la fête du 15 août, les lectures à haute voix en décembre, ou encore l'Heure du livre et la chorale, ont rythmé les saisons.

Notre commune a eu le plaisir d'accueillir des manifestations d'envergure :

- Les Rencontres polyphoniques départementales du Conservatoire (en 2023), qui ont rassemblés de nombreux chanteurs dans une atmosphère chaleureuse et exigeante,
- L'Échappée du Théâtre Durance, scène nationale, qui a proposé un spectacle de danse original au cœur de notre village, qui a rassemblé 250 personnes,
- Les Lectures polyglottes, dans les jardins du couvent, accompagnées à la harpe : un moment suspendu, mêlant diversité linguistique, musicale et littéraire.

Ces rendez-vous témoignent de l'attrait croissant de notre commune pour la culture, et de notre volonté de favoriser la création et la rencontre.

Comme vous avez dû le voir, une exposition de vieilles photos a été accrochée dans le village et chacun est invité à l'enrichir ! Portez vos photos en Mairie, on s'occupe de tout.

Une séance de formation à la sécurité routière, organisée par le CCAS de la commune, s'est tenue au printemps dans une ambiance



à la fois conviviale et instructive sous la houlette de la monitrice de l'auto école.

Les participants ont pu aborder de nombreux sujets concrets: les nouveaux panneaux de signalisation, les obligations hivernales, ainsi que des rappels sur les bons réflexes à adopter en tant que conducteur.

Cette initiative a été très appréciée des participants. La commune remercie les intervenants pour leur clarté et la qualité de leurs explications, ainsi que les participants pour leur présence.



PASSAGE D'ENEDIS : UNE CONVENTION NÉGOCIÉE POUR UN RACCORDEMENT ENCADRÉ

La commune a été sollicitée pour permettre le passage d'Enedis, gestionnaire du réseau public d'électricité, afin de raccorder la centrale photovoltaïque de Chanenc à Jausiers. Cette opération, qui traverse des terrains communaux, aurait pu être imposée par voie administrative, car Enedis dispose, en vertu de l'article L.323-3 du Code de l'énergie, du droit de faire passer ses ouvrages dans l'espace public ou privé dans le cadre de l'établissement et de l'entretien du réseau.

En effet, si une collectivité refuse ce passage, Enedis peut initier une procédure contentieuse, appuyée sur une déclaration d'utilité publique. Cela engage alors la commune dans un litige long et coûteux, sans garantie de succès, car la loi lui donne généralement raison.

L'ÉLAGAGE : UN DEVOIR CITOYEN

L'élagage, vous ne pouvez pas y couper !

Avec le retour de l'été, il est important de rappeler que chacun a l'obligation d'élaguer les végétaux dépassant de sa propriété sur la voie publique, ainsi que sous les lignes électriques et téléphoniques.

Cet entretien régulier permet de garantir la sécurité et le confort de tous, qu'il s'agisse

Plutôt que d'entrer dans un bras de fer juridique, la commune a choisi d'agir avec responsabilité et anticipation. Une convention de servitude de passage a ainsi été négociée entre l'Association de la Centrale Photo-Voltaïque de Chanenc et la Commune, pour une durée de 30 ans. Ce cadre contractuel permet de sécuriser les conditions de passage, tout en respectant les intérêts de la collectivité.

Cette convention précise les emplacements concernés, les modalités d'entretien, et les obligations réciproques. Elle illustre la volonté partagée de soutenir la transition énergétique locale tout en préservant la maîtrise du foncier communal

des piétons, des automobilistes ou des services de secours. Branches basses, haies débordantes, végétation envahissante... sortez vos sécateurs, taille-haies et tronçonneuses pour entretenir les abords de votre terrain.

Un village bien entretenu, c'est l'affaire de tous. Merci de votre vigilance !

VIGILANCE SUR LES TORRENTS : UNE PRIORITÉ CONSTANTE POUR LA COMMUNE



L'année 2024 a été marquée par des épisodes de fortes précipitations, qui ont rappelé à quel point notre territoire de montagne reste vulnérable face aux phénomènes torrentiels. Parmi les événements les plus marquants, le torrent de Faucon a connu une lave torrentielle importante, charriant de grandes quantités de matériaux alluvionnaires.

Ces matériaux sont venus obstruer la section hydraulique située sous le pont de la D900, mettant en péril la circulation et, plus encore la sécurité des habitants en cas de nouvelles crues. Face à cette situation, la commune a immédiatement sollicité plusieurs partenaires spécialisés et prévenu les services de l'état.

Grâce à cette coopération efficace, les matériaux ont pu être rapidement dégagés, rétablissant l'écoulement normal du torrent, sécurisant la zone.

Nous tenons à rappeler que la surveillance des torrents est un enjeu permanent pour la commune. Qu'il s'agisse du torrent de Faucon ou des autres cours d'eau qui traversent notre village, nous restons extrêmement vigilants. Cette vigilance s'inscrit dans une politique de prévention, au service de la protection des habitants.

TRAVAUX À VENIR

Route du cimetière

La commune prévoit, dans les mois à venir, la réfection complète de la voirie devant le cimetière. Le projet comprend la pose d'un enrobé, permettant de sécuriser et de rendre plus confortable l'accès au site, aussi bien pour les véhicules que pour les piétons.

Cependant, avant de lancer les travaux, nous devons attendre le passage d'Enedis qui prévoit une intervention dans le cadre du raccordement de la centrale photovoltaïque de Chanenc. Il serait en effet peu pertinent de refaire la chaussée avant l'ouverture d'une tranchée. Nous veillons donc à ce que les travaux soient coordonnés intelligemment.

Par ailleurs, à l'issue de la réfection, des places de stationnement seront matérialisées afin d'améliorer l'accueil des visiteurs et de faciliter l'accès lors des cérémonies.

Restauration de l'église : Un chantier patrimonial d'envergure

La réfection du toit et des façades de l'église débutera en février 2026 et s'achèvera en

juin 2026. Ce chantier attendu de longue date marque une étape importante dans la préservation de notre patrimoine communal. Les travaux n'ont pas pu être lancés plus tôt car la présence de chauve-souris protégées dans la charpente impose des contraintes strictes. En effet, pour respecter leur cycle de vie, les travaux doivent impérativement avoir lieu entre novembre et juin.

Ce projet d'envergure ne pourrait pas voir le jour sans un soutien financier de la région, de l'état et de la fondation du patrimoine, qui nous accompagnent dans la collecte de dons. Ces subventions couvrent une grande partie du budget, la commune conservera à sa charge 20% du coût total. Je remercie chaleureusement les donateurs qui ont déjà contribué au financement des travaux. La campagne de dons reste ouverte jusqu'au lancement du chantier.

Ce projet allie préservation du patrimoine, respect de la biodiversité et engagement collectif!

Que financent 1 000 euros d'impôts ?



561€

Protection sociale

Retraites : 253€ | Santé : 201€
 Famille : 40€ | Chômage : 29€
 Autre solidarité : 25€
 Aides au logement : 13€



88€

Éducation



66€

Fonctionnement
des administrations
publiques



59€

Soutien aux activités
économiques



50€

Transports et
équipements collectifs



31€

Charge de la dette



31€

Défense



30€

Recherche



26€

Culture et loisirs



25€

Sécurité



17€

Environnement



11€

Infrastructures



5€

Justice

Données de 2023 – Insee / DG Trésor – Ministères économiques et financiers

PLAN LOCAL D'URBANISME : UN PROJET EN COURS

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est actuellement en cours d'élaboration, conformément à notre volonté de mieux organiser l'usage du territoire, de protéger les espaces naturels et agricoles, de préparer l'avenir de notre village de façon cohérente.

Une deuxième réunion publique était initialement prévue en septembre 2025 afin de présenter l'avancement des travaux et de

recueillir les observations des habitants. Toutefois, en raison de la période de réserve électorale imposée par les élections municipales de 2026, cette rencontre ne pourra malheureusement pas se tenir à la date prévue.

Nous vous informons que cette réunion sera reprogrammée dès que possible après les élections.

INFOS UTILES

Route du cimetière

Vie communale et services

La zone de tri de Villevieille va accueillir deux colonnes supplémentaires dans les mois qui viennent !

Horaires de la déchetterie : ouverte du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (sauf jours fériés). Un badge est requis et le service encombrants est gratuit.

Infos sur: <https://www.ccvusp.fr/dechetteries.html>

Recensement de la population

La commune de Faucon participera au recensement national de la population entre le 15 janvier et le 14 février 2026. Cette opération, pilotée par l'INSEE est essentielle pour mieux connaître la population, adapter les services publics, permettre aux collectivités de prendre des décisions fondées sur des données précises.

Durant cette période, un agent recenseur désigné par la mairie passera dans chaque foyer pour déposer un document explicatif dans les boîtes aux lettres. Vous pourrez ensuite choisir de :

remplir le formulaire directement en ligne, grâce aux identifiants personnels fournis, ou retourner la version papier du formulaire en mairie.

Il est important de souligner que les ré-

sultats du recensement conditionnent directement le montant des dotations que la commune reçoit de l'état. Ces dotations constituent une part essentielle de notre budget de fonctionnement.

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à l'agent recenseur et de répondre dans les délais. Le recensement est une obligation légale, mais surtout un acte civique, essentiel pour l'avenir de notre village.

Nouvelle installation

Nous avons le plaisir de compter sur la commune un nouvel établissement touristique, qui ouvre ses portes cet été à la place du bâtiment de l'Hacienda, "Le Relais de Faucon".

Apéritif du 15 août

Nous vous attendons nombreux pour le 15 août pour le traditionnel apéritif offert par la mairie ainsi que pour le vide grenier et la fête du pain le 24 août.

ÉTAT CIVIL

Naissance de Kaiyssa NIABALY à Gap le 29 mars

Décès de Pierre VIALA à Gap le 24 avril

Nous vous souhaitons un très bel été.